

Collège Marcel Pagnol- Sérignan
Année scolaire 2015-2016

Classe de 3eme G
Dispositif GAC (groupe accompagné)

Professeur Principal : S Martilotta

Raison d'être du dispositif

□ *" Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson sur ses capacités à grimper à un arbre , il passera sa vie à croire qu'il est stupide "*

□ Albert Einstein

□ Le dispositif a pour but de venir en aide à des élèves entrant en 3eme et ayant été repérés comme fragiles à l'issue de la classe de 4eme. Des entretiens ont été organisés en juin 2015 pour mesurer le degré de motivation des élèves.

Les élèves en difficulté arrivent en classe de 3ème très démotivés et ne parviennent pas à se projeter dans un avenir professionnel. Par une prise en charge spécifique, nous espérons redonner du sens aux apprentissages et permettre à ces élèves de construire une orientation positive en devenant acteur de leur scolarité.

L'effectif retenu est de 25 élèves.

La prise en charge de la classe sera faite par un groupe de professeurs volontaires déterminés à mettre en place des pédagogies adaptées , des évaluations positives et à faire preuve de bienveillance.

Ce dispositif s'adresse en priorité à des élèves qui envisagent une orientation post 3eme en lycée professionnel ou en apprentissage pour y préparer un cap ou un bac pro en 3 ans sans exclure ,pour les élèves qui réuniront les conditions requises ,un passage en classe de seconde générale.

Les attentes de l'équipe pédagogique

Il est évident que nous attendons des élèves concernés de l'investissement personnel , de la motivation et du sérieux dans le dispositif . L'adhésion au projet est essentielle pour la réussite des élèves. L'esprit de groupe sera également très important , nous comptons sur l'entraide et la solidarité lorsqu'il y aura des moments de doutes.

Les projets

- Le dispositif a également pour but de favoriser la réflexion sur les projets personnels et professionnels. L'année de 3eme est une année charnière pour l'orientation , il faudra faire des choix raisonnés en fin d'année. Il n'y a pas de bonne ou mauvaise orientation , il y a l'orientation que l'on choisit.

□ Pour aider les élèves dans leurs choix , plusieurs outils seront à leur disposition :

□ * 3 stages en entreprise (stage 1 du 16 au 20 novembre 2015 / stage 2 du 25 au 29 janvier 2016/ stage 3 du 14 au 18 mars 2016)

□ * 2h d'éducation à l'orientation par semaine

□ * des visites d'entreprises , d'établissements de formation ou des rencontres avec des intervenants pour présenter le monde de l'entreprise.

▣ Conseil : dès le début de l'année , l'élève doit prendre l'habitude de faire des recherches personnelles sur les métiers et formations en lisant des articles , en regardant des vidéos à partir du site de l'onisep par exemple.

▣ Ne pas hésiter à tout compiler dans un dossier papier ou informatique pour échanger ensuite avec les professeurs.

Pour réussir son orientation , il y a plusieurs facteurs qui rentrent en jeu :

*une bonne connaissance de soi

*des résultats scolaires en cohérence avec son projet

*une bonne connaissance des niveaux d'études exigés pour tel ou tel métier

Orientation post 3eme

Après la 3ème , il y a deux voies de formation :

*la voie générale et technologique (dans un lycée d'enseignement général et technologique)

*la voie professionnelle (dans un lycée professionnel ou dans un CFA)

Pourquoi deux voies ?

La voie générale et technologique se prépare en 3 ans (seconde , première et terminale) ouvre les portes de l'enseignement supérieur. L'objectif prioritaire est donc la poursuite d'études.

Selon les projets que l'on a , cela peut-être un passage obligé. En terminale , on passe un diplôme national qui s'appelle le baccalauréat.

Il existe plusieurs types de bac : 3 bacs généraux (L littéraire , ES économique et social et S scientifique) et d'autres bacs technologiques comme le bac STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) , ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) , STI2D (sciences et technologies industrielles et du développement durable)..

Attention , en fin de 3eme , c'est le conseil de classe qui statue sur le passage en classe de seconde en fonction du niveau de l'élève. L'élève est affecté sur le lycée de secteur (Lycée Marc Bloch à Sérignan) sauf demande dérogatoire justifiée

La voie professionnelle permet de préparer un diplôme professionnel (CAP ou Bac pro) et d'apprendre un métier en passant progressivement de l'école au monde du travail. On peut aussi choisir de poursuivre une formation vers un niveau supérieur.

Il existe deux diplômes que l'on peut préparer dès la sortie de 3ème :
un cap (certificat d'aptitude professionnelle) qui se prépare en 2 ans vise l'acquisition de techniques précises pour apprendre un métier.

un bac professionnel qui se prépare en 3ans , l'enseignement s'appuie sur un métier mais permet aussi l'accès à l'enseignement supérieur essentiellement en BTS (brevet de technicien supérieur).

Dans la voie professionnelle , il y a des enseignements généraux (français , maths etc ..) mais surtout des enseignements professionnels en atelier ou en entreprise (stages = 12 à 16 semaines pour le cap et 22 semaines pour le bac pro)

Un diplôme professionnel peut se préparer en lycée professionnel ou en CFA (centre de formation d'apprentis). Deux lieux de formation mais un même objectif : acquérir des savoir-faire dans un domaine professionnel et conduire à l'emploi.

Du cap au diplôme d'ingénieur , tous les diplômes peuvent se préparer en apprentissage. Le principe : suivre une formation alternée entre un CFA et une entreprise. Très souvent le rythme est de 1 semaine au CFA et de 2 semaines en entreprises.

L'apprentissage s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Le jeune apprenti signe un contrat de travail avec une entreprise qui le rémunère (25% du *smic** la première année , variable en fonction de l'âge)

Avertissement !

Attention , pour les affectations en lycées professionnels , les places sont limitées et c'est le dossier de l'élève qui fera la différence .

L'élève peut faire 3 voeux en fin d'année. Pour le dossier d'affectation plusieurs critères sont retenus : les notes annuelles coefficientées en fonction des formations , des compétences ainsi que l'avis du chef d'établissement.

Certaines formations ont des indices d'attractivité élevés (4 à 5 candidats pour une place).

Mettez toutes les chances de votre côté dès le début de l'année !

Les examens de fin d'année

- Les élèves passent le brevet des collèges série générale avec prise en compte du contrôle continu + 3 épreuves écrites fin juin (français , maths , histoire/géographie/éducation civique) + 1 épreuve orale courant mai Histoire des Arts

Contrôle continu sous total sur 200pts

□Matières	COEFFICIENTS	
□Français	1	
□Mathématiques1		
□Première langue vivante étrangère	1	
□Sciences de la vie et de la Terre	1	
□Physique-chimie	1	
□éducation physique et sportive	1 *	
□Enseignements artistiques : (arts plastiques et éducation musicale)		2(1 + 1)
□Technologie	1	
□Deuxième langue vivante	1	

Epreuves ponctuelles sous total sur 160 pts

- Matières Coefficients
- Histoire des arts 2
- Français 2
- Mathématiques 2
- Histoire - géographie - éducation civique 2

Autres pré-requis

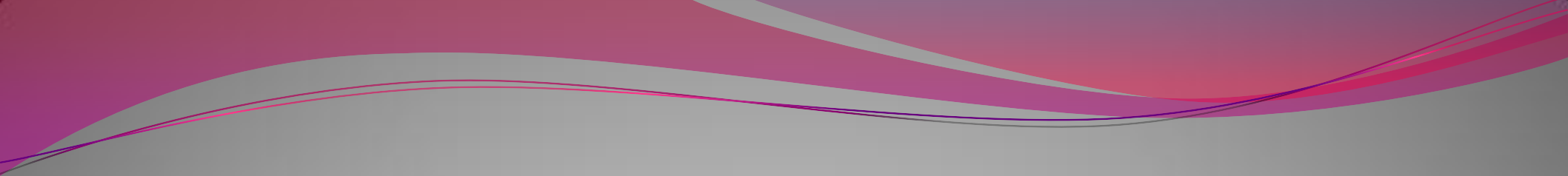
- *Obtention niveau A2 en langue vivante (LV1 ou LV2)
- *B2I (brevet informatique internet)
- *Validation du socle commun de compétences

Le CFG

- Les élèves les plus fragiles qui le souhaitent pourront également s'inscrire au CFG (certificat de formation générale).
- *"À compter de la session du mois de juin 2011, le certificat de formation générale (CFG) valide l'aptitude du candidat à l'utilisation des outils de l'information, de la communication sociale et sa capacité à évoluer dans un environnement social et professionnel. Il garantit l'acquisition de compétences au moins au palier 2 du socle commun de connaissances et compétences."*
- D'un niveau plus modeste et abordable , le CFG se présente sous la forme de deux épreuves écrites : français et mathématiques d'une durée d'1h chacune et une épreuve orale de 20mn portant notamment sur les expériences acquises en milieu professionnel. Cet examen a lieu début juin.

D'autres projets

- Le dispositif a aussi comme objectif de développer l'estime de soi et la confiance en soi.
- Plusieurs actions iront dans ce sens :
 - * D'abord bien sûr les évaluations positives
 - * les ateliers de communication orale avec Mme Debuire , professeur documentaliste
 - * un partenariat avec les Restos du cœur pour sensibiliser les élèves au bénévolat et à la citoyenneté

- 
- *" Je vis que je réussissais et cela me fit réussir*
 - *davantage ."*
 - Jean-Jacques Rousseau , Les Confessions